



www.anqaev.fr



Décembre 2025

N° 2025-08a

Rapport Moral 2025

8^{ème} Exercice : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

L'année 2025 a été une année particulièrement chargée entre recherches de documents fiables, la 3^e conférence des Nations Unies sur l'Océan, l'écriture de la Brève de Lympia et notre représentation auprès des diverses institutions qui sont nos interlocutrices habituelles :

- La préfecture des Alpes maritimes ;
- La métropole Nice Côte d'Azur ;
- La ville de Nice ;
- Les autorités portuaires.

Toutefois, les représentations ne s'arrêtent pas à ces seuls niveaux administratifs car nous sommes adhérents auprès de deux vastes réseaux associatifs :

- AtmoSud - Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'air en région Sud/PACA
- France Nature Environnement – région PACA.

Cela nous permet d'être au courant des évolutions sur le terrain ou de la législation. C'est ainsi que nous participerons à l'expérience AirLabo, un projet européen Interreg permettant de mieux suivre la dispersion des fumées de navires dans les ports. Nice et d'autres ports français et italiens sont au cœur de ce programme.

Avec le réseau France Nature Environnement, nous pouvons partager des constats et des informations mais aussi coordonner des actions avec d'autres associations de riverains des ports (Marseille, Toulon, Ajaccio et Bastia)

Cela veut donc dire que l'ANQAEV, en tant que personne morale (association) participe aussi à des assemblées générales, à des réunions vidéo d'information.

C'est une lourde charge personnelle pour les seuls représentants de l'ANQAEV, ainsi le président a participé à 32 réunions en présentiel ou en visioconférences entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 et le Secrétaire général idem...

La contrepartie, c'est la reconnaissance de notre association et la capacité de ses représentants de pouvoir discuter, voire de contester, les avis des experts. Seulement, l'investissement personnel devient un élément très important. La lecture de documents longs, denses, souvent ardu à déchiffrer, l'élaboration d'une documentation capitale, la création d'outils comme des lettres ou des rapports d'expertises grèvent le temps des représentants.



www.anqaev.fr



Les résultats de notre stratégie de dialogue, d'échange et, aussi, de bras de fer est positive. Nous avons obtenu beaucoup tant sur le port qu'ailleurs... Les rotations de ferries sont moins nombreuses, le Pascal Lota dont les cheminées crachent toujours autant de volutes noires, est moins présent. Le principe d'accueil de petits navires de croisière, tels les paquebots de la compagnie Le Ponant, nous agréé.

L'électrification des quais continue, il paraît que pour 2028, ce sera chose accomplie. Les responsables de la Métropole et ceux de la Corsica Ferries nous l'affirment et nous le promettent. Le passage de la Méditerranée en zone ECA (fioul à 0,1% de teneur en soufre) est une grande victoire, mais bien incomplète et finalement, si la qualité de l'air sera améliorée, le monde marin lui est nettement en danger.

Aux côtés de l'Université Côte d'Azur, du laboratoire de recherches le Sic-Lab Méditerranée, du FNE PACA, nous avons participé à la 3^e conférence des nations Unies sur l'Océan. Cela a été une belle réussite avec deux ateliers organisés les 3 et 4 mai au Jardin Albert 1^{er} lors du Festival des Sciences, une journée d'études et de recherches a eu lieu sur le campus de Saint Jean d'Angély le 23 mai, et nous avons été conviés à une sortie d'études et d'échanges en mer organisé par le FNE PACA. Il devrait en résulter la publication d'un ouvrage co-financé essentiellement par l'Université Côte d'Azur, le FNE PACA et pour une petite partie -243€- par l'ANQAEV.

L'extension de la Coulée verte, qu'il est difficile de nommer « forêt urbaine », a le mérite d'exister et de s'étendre et sa fréquentation est importante. C'est à juste raison que nous l'avons soutenue en indiquant qu'elle était incomplète. Le Paillon risque de déborder sérieusement et il faudrait prévoir le déplacement du Mamac, de la bibliothèque Nucéra, du Lycée Guillaume Apollinaire et du palais des expositions avec les deux hôtels attenants.

Parfois, de désagréables surprises surgissent comme celle de Nice historique voulant changer le sens de circulation entre le Corne d'or, Max Barel et la gare Riquier avec un risque accru d'embouteillages, donc de la pollution atmosphérique, il a fallu en catastrophe monter un dossier spécifique pour répondre à une consultation confidentielle organisée sur Internet début juillet, en pleine vacances scolaires. Heureusement que la consultation très restreinte a révélé que les partisans du statu quo étaient nettement plus nombreux que ceux prônant le changement.

Bis repetita avec la consultation confidentielle sur l'aire maritime protégée prévue, dont Nice matin a diffusé l'information le 26 décembre, le jour même de la clôture de l'enquête publique. Là, aussi, il nous a fallu répondre dans l'urgence, heureusement que nous disposions d'un dossier à ce sujet, déposé en avril 2022 auprès des services préfectoraux.



www.anqaev.fr



Des questions cruciales restent en suspens pour lesquelles les réponses sont encore floues :

- L'aménagement de l'espace portuaire. Quid de la proposition d'une zone de rencontre avec priorité pour les piétons et limitation de vitesse à 20 km/h pour tous les véhicules ;
- La gestion des flux, des mobilités à la fois des camions, des bus, des autocars, des véhicules légers, des cyclistes, des trottinettes électriques et...des piétons dont parfois les rencontres créent des dégâts matériels et parfois humains. Les pistes de vélos se développent, mais qu'est-il prévu pour les piétons ? Lieux de balades ombragés, bancs de repos...Tout le monde n'a pas 20 ans ou la force de l'âge, le handicap, l'âge poussent de nombreux habitants à privilégier la marche.
- Le bruit est, aujourd'hui, reconnu comme une source de pollution majeure et les réponses des appareils étatiques ou locaux semblent plus velléitaires que concrets.
- La pollution lumineuse, de même que la pollution sonore, empêchent le sommeil réparateur.

Nous voyons augmenter avec une certaine inquiétude le nombre de touristes.

- Faudra-t-il que la situation devienne peu vivable pour que des mesures de contention soient prises dans l'urgence comme à Venise ou à Ibiza ?
- Faudra-t-il attendre que les Niçois d'origine ou d'adoption se sentent étrangers chez eux ?

Je pense qu'une réflexion devrait être organisée par la Métropole, la mairie et les services de l'État avec le monde associatif. Il ne faut pas attendre l'émergence de conflits durs et l'obligation d'agir en catastrophe dans l'urgence. Les problèmes qui se posent en Italie ou en Espagne, se poseront obligatoirement chez nous à un moment ou à un autre.

Ce rapport 2025 se partage entre optimisme et pessimisme. C'est ce contraste qu'en tant que Président je mets en exergue.

Fait à Nice

Le 08 janvier 2026

Daniel Moatti, Président de l'ANQAEV, docteur HDR en SIC